

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 MAI 2014

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 8

L'an deux mil quatorze, le vingt mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal, après convocation légale, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BOILLETOT, Maire.

Présents : Mmes Brigitte GUICHARDOT, Bernadette MENOILLARD
Mrs Jean-Marc BOILLETOT, Frédéric BOUQUIN, Joël BOUZIGON, Patrick LUSSIANA, Jean-Claude MARECHAL, Jean-Baptiste PELLEGRINI.

Absents excusés : Mme Marion MAUFOUX
Mrs Philippe BORDAS, Frédéric FARINETTI

Absents :

Date de convocation : 07/05/2014

Date d'affichage : 21/05/2014

A été élu(e) secrétaire de séance : Melle Marie-Pierre MASSY (secrétaire de mairie)

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Certains articles n'ayant pas été correctement crédités, le Conseil Municipal doit prendre une décision modificative et procéder au mouvement de crédits suivant :

- | | |
|---|------------|
| - D 2131 : bâtiments publics : | - 41 000 € |
| - D 2313 : immo. corporelles (construction) : | + 41 000 € |

OBJET : ONF : DEVIS TRAVAUX 2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE le devis de l'ONF concernant les travaux en forêt communale pour l'année 2014 à savoir :

TRAVAUX SYLVICOLES :

- Dégagement manuel en plein de plantation avec coupe rez-terre et dégagement de semis naturels dans la parcelle 32 pour un montant de 1 240 € HT, soit 1 364 € TTC (investissement).

OBJET : POINT SUR LES TRAVAUX

- Cabanon communal : La commune a demandé des devis pour la restauration du crépi du cabanon communal situé vers la mairie. Après étude des devis, le Conseil Municipal accepte le devis de l'Entreprise Chevron pour un montant de 2 040,00 € HT soit 2 448 € TTC.

- Accès vannes Route d'Onoz : Afin d'accéder facilement aux vannes Route d'Onoz, le Conseil Municipal a décidé de créer un passage avec mise en place de buses. Après étude des différents devis, le Conseil Municipal accepte le devis de l'Entreprise VERNE pour un montant de 2 230,00 € HT, soit 2 676 € TTC. L'entreprise effectuera simultanément une reprise des écoulements des eaux de ruissellement au niveau de la propriété de Monsieur CORDIER.
- Chemin des Varrions : Le dossier est en attente du classement du chemin dans la voirie communale, afin de pouvoir obtenir une subvention de la part du CG39 et de démarrer les travaux de remise en état.
- Mare : Dès la fin de l'enquête publique concernant la mise en conformité de l'assainissement de la Commune, et donc le procédé retenu (individuel ou collectif) qui indiquera si la mare reste un exutoire exclusif pour les eaux de ruissellement, les travaux de sécurisation, curage, profilage des berges et embellissement (haie) seront repris.
- Isolation Mairie: Les travaux d'isolation extérieurs seront entrepris durant l'été 2014 et à l'issue, la Mairie sera rénovée.
- En Projet: Devis et étude pour augmenter la capacité de stockage en eau potable en créant une réserve parallèle et supplémentaire de 25 m3 dans le périmètre de la station de pompage.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES

Les règles en matière de bon voisinage n'étant pas toujours respectées, un courrier rappelant certains articles de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Le Maire